



La pénurie de professionnelles en soins a un coût !

→ POUR LE RÉSEAU

- Hausses importantes des dépenses liées au TS et au TSO
↑ 19 % entre 2018-2019 et 2019-2020
- Croissance exponentielle du coût de l'assurance-salaire depuis 10 ans
- Explosion du recours à la main-d'œuvre indépendante depuis 5 ans
- Haut taux de roulement de personnel au sein des équipes de travail
- Obligation de recruter à l'étranger et de rappeler des professionnelles en soins à la retraite
→ La cible est 5 fois plus élevée cette année que l'an dernier
- Absence de planification de la main-d'œuvre

→ POUR LES PROFESSIONNELLES EN SOINS

- Surcharge de travail
- Gestion inhumaine
- Épuisement
- Absentéisme
- Démissions

→ POUR LES PATIENTS

- Des milliers d'opérations reportées
- Des centaines de lits fermés
- Des accouchements à des centaines de km de la maison
- Des ratios non-sécuritaires

M. Legault, votre gouvernement n'en fait pas assez pour s'attaquer à la pénurie de professionnelles en soins et la population le voit bien !

Le salaire est un levier incontournable pour lutter contre la grave pénurie de la main-d'œuvre, comme dans les différents secteurs de l'économie !

La loi de l'offre et de la demande, elle vaut aussi pour les métiers traditionnellement féminins !

Les professionnelles en soins réclament 12,4 % d'augmentation salariale sur trois ans pour attirer la relève et retenir les professionnelles en soins expérimentées.

M. Legault, la balle est dans votre camp. La santé des patient-e-s en dépend.